

SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

07 mars 2023

Présidence : HENNEQUIN Claude, Maire.

Présents : Mr POTET Aurélien, Mme SAVARY Véronique, Mr LE FAOU Joël, Mr DENOS Patrick, Mme ALLIET Hélène, Mme GERVAISE Françoise, Mme BOUDIER Valérie, Mr LANGEARD Sébastien, Mr NOËL Laurent, Mr LELIÈVRE Benoît et Mr ROBIN Nathan.

Secrétaire de séance : Mme BOUDIER Valérie

Le compte-rendu de la séance du 24 janvier 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

I. Subventions associations 2023 : délibération n° 2023-03-VS-01

Le conseil municipal fixe le montant des subventions accordées pour l'année 2023 qui s'élève à la somme de 2 418 euros.

Il est précisé que Mr POTET, Mme SAVARY et Mr DENOS respectivement président, trésorière et trésorier-adjoint de l'association « SAINT-DENIS-LE-VÊTU PATRIMOINE » ne prennent pas part au vote de la subvention concernant leur association, ainsi que Mr LANGEARD pour l'association « COMITÉ DES FÊTES » qu'il préside.

Liste des associations bénéficiant de ces subventions au titre de l'année 2023 :

ARBRE DE NOËL APE	550
ANCIENS COMBATTANTS	152
CLUB LE RAYON DE SOLEIL	350
SOCIÉTÉ DE CHASSE	200
SAINT-DENIS PRODUCTION	100
APE COLLÈGE DE CERISY LA SALLE	150
DON DE SANG BÉNÉVOLE	30
ASSOCIATION DES MAIRES DE LA MANCHE	36
PAPILLONS BLANCS	20
AVEUGLES DE LA MANCHE	20
DÉFENSE CONTRE LE CANCER	50
SECOURS CATHOLIQUE	50
LES RESTAURANTS DU CŒUR	50
TÉLÉTHON	80
PRÉVENTION ROUTIÈRE	30
CROIX ROUGE FRANÇAISE	50
DONS DIVERS	500

II. Compte-rendu de réunion :

Monsieur le Maire et Mr Aurélien POTET relatent la réunion du 24 février 2023 à Roncey sur l'élaboration du futur PLUI. Cette réunion avait pour objectif de travailler sur la mise à jour du référentiel foncier et de consolider l'étude de densification (dents creuses, friches, logements vacants, changement de destination, suivi de la consommation de foncier, sites de projet...) sur le territoire de la commune, et plus précisément au niveau du bourg.

III. Informations municipales :

- Réunion commission finances le 21/03/2023 à 20h30 ;
- Réunion commission CCAS le 12/04/2023 à 19h00 ;
- Prochain conseil municipal le 12/04/2023 à 19h30.

Clôture de la séance à 22h00.

A large, stylized handwritten signature in black ink, possibly representing the Mayor or a council member.A smaller, more compact handwritten signature in black ink, likely representing Mr Aurélien Potet.